

Louis - Joseph Le Breton des Chapelles

De la Cour de Versailles à la Virée de Galerne (suite)

Du 11^{ème} bataillon de Seine-Oise à l'armée vendéenne

À la mi-mai 1793, Louis-Joseph Le Breton des Chapelles, âgé de 15 ans, s'enrôla comme soldat au 11^{ème} bataillon des volontaires de Seine-et-Oise. Ce nouveau bataillon, formé entre le 16 et le 21 mai 1793 à Versailles, eut pour commandant Jacques-Cyr Perrot, 46 ans.

Le 23 mai 1793, le 11^{ème} bataillon de Seine-et-Oise quitta Versailles à destination de Nantes, où il devait remplacer les mille hommes de Nantes partant en renfort aux Sables-d'Olonne¹ pour protéger la ville contre les Vendéens.

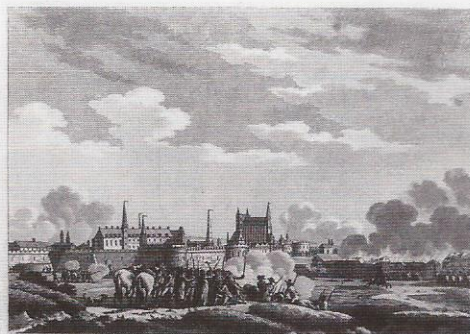
Un mois plus tard, probablement le 22 ou 23 juin 1793, Le Breton des Chapelles déserta de son bataillon à Thouaré, commune située au Nord-Est de Nantes, sur la rive droite de la Loire, pour s'en aller rejoindre l'armée vendéenne². Il n'est pas interdit de penser que le garçon, issu d'une famille noble de fervents royalistes versaillais, n'avait rejoint un bataillon de volontaires que dans le but de rejoindre les Vendéens au Sud de la Loire.

Louis-Joseph ne sera d'ailleurs sans doute pas le seul soldat de son bataillon à passer à l'ennemi. En effet, plusieurs jeunes hommes aux sentiments royalistes servaient dans ses rangs. Au mois d'août 1793, devant l'assemblée nationale à Paris, le député Barère, farouche ennemi des Vendéens, annoncera ainsi que le 11^{ème} bataillon de Seine-et-Oise, servant dans la Vendée, voulait absolument se retirer...

Le Breton des Chapelles rejoignit ainsi l'Armée catholique et royale, qui se trouvait alors du côté d'Ancenis, plus à l'Est en remontant la Loire. C'est à Ancenis que se tint un Conseil de guerre dans lequel les dispositions de l'attaque de Nantes furent concertées.

Le 27 juin 1793, au matin, l'armée vendéenne quitta Ancenis pour aller attaquer Nantes. Le principal corps, composé d'environ 4000 hommes, commandé par d'Elbée et Cathelineau, prit la route d'Ancenis à Blain, qui passait par Nort. Prévoyant d'attaquer Nantes par la route de Rennes, au Nord, les hommes de Cathelineau atteignirent le pont de Nort dans la soirée. Près d'un millier de soldats républicains, dont 500 volontaires de son bataillon nantais, une compagnie du 34^{ème} de ligne, la 6^{ème} compagnie du 2^{ème} départementaire et 150 gardes nationaux de Nort, commandés par le ferblantier Meurice,

les y attendaient, avec deux canons pointés sur eux. Après des échanges de canons, une fusillade éclata des deux côtés de l'Erdre. Durant la nuit, les hommes de Cathelineau apprirent que la cavalerie de d'Autichamp avait trouvé un gué à 3 km en amont de la rivière. Prenant les troupes de Meurice à revers, les Vendéens les forcèrent à se replier sur Nantes, dans une grande confusion, après



▲ Attaque de Nantes par les Vendéens le 29 juin 1793.

avoir perdu une vingtaine de soldats et déplorant une centaine de blessés. C'est alors qu'arrivèrent, en provenance de Rennes, les 11^{ème} et 13^{ème} bataillons de Seine-et-Oise, qui sauvèrent les troupes de Meurice de l'écrasement total. Cette résistance républicaine acharnée fit manquer à Cathelineau son rendez-vous avec Charette, dont l'armée attendait au Sud de Nantes, au niveau du pont Rousseau.

Le jeune Le Breton des Chapelles avait participé à son premier combat au sein de l'armée vendéenne lors de cette attaque de Nort.

Le lendemain 29 juin 1793, à l'aube, le gros de l'Armée catholique et royale, commandée par Cathelineau, pénétra enfin dans Nantes par les routes de Vannes et de Rennes. L'armée républicaine remporta finalement la bataille suite à la déroute qui s'était mise dans les rangs vendéens après la blessure mortelle reçue par le généralissime Cathelineau sur la place Viarme.

Blessé durant l'attaque de Nantes, Louis-Joseph fut conduit à l'hôpital de Saint-Florent-le-Vieil. C'est en effet dans ce petit hôpital, tenu dans le couvent de Sainte-Croix par une sœur de Charité, Jeanne Bussonnière, qu'arrivèrent, le 30 juin 1793, les blessés du siège de Nantes³. Hasard de l'histoire, la jeune sœur chirurgienne de l'armée vendéenne fêtait ses 21 ans ce jour-là. Parmi

les blessés, outre Le Breton des Chapelles, se trouvait le généralissime lui-même. La blessure de Cathelineau, touché à la poitrine, était alors jugée sans gravité. Il en mourra pourtant deux semaines plus tard, le 14 juillet 1793, dans les bras de Jeanne Bussonnière... Louis-Joseph, quant à lui, se remit rapidement de sa blessure.

Le jeune homme servit comme cavalier dans l'armée vendéenne, sous le commandement, dira-t-il, de Jean-Nicolas Stofflet, dit « Mistouflet ». Il intégra peut-être la compagnie française ou la compagnie des Vengeurs de la Couronne, composées de déserteurs et commandées par Frédéric-Joseph de Fay. Ces compagnies dépendaient de Stofflet.

Le 5 septembre 1793, Louis-Joseph Le Breton des Chapelles participa à la bataille de Chantonay. L'armée de l'Anjou, dans laquelle il servait et commandée par le nouveau généralissime d'Elbée, secondé par les généraux Fleuriot de La Freulière et Stofflet, se joignant à l'armée du Centre commandée par Royrand, mit en déroute l'armée républicaine commandée par Lecomte et s'empara de Chantonay et de Puybelliard.

Cavalier durant la Virée de Galerne

Le 17 octobre 1793, suite à la terrible défaite de Cholet face à l'armée républicaine, l'armée vendéenne en déroute, suivie d'une multitude de civils fuyant la Vendée, femmes, enfants et vieillards, remonta sur Saint-Florent-le-Vieil et franchit la Loire. Ainsi débuta la tristement célèbre Virée de Galerne.

Cavalier dans l'Armée catholique et royale, commandée par le jeune généralissime Henri de La Rochejaquelein depuis le passage de la Loire, secondé par le major-général Stofflet, le jeune Le Breton des Chapelles participa ainsi à cette expédition d'outre-Loire.

On ne sait rien, hélas, de son parcours au Nord de Loire. Il fut vraisemblablement de toutes les batailles, avec les gars de Stofflet. N'ayant nulle part où aller, où se cacher, Louis-Joseph, qui avait la double particularité d'être noble et déserteur de l'armée républicaine, resta attaché à l'Armée catholique et royale jusqu'à la fin, jusqu'à sa destruction finale, à Savenay, le 23 décembre 1793.

Le jeune homme fut assez heureux pour en réchapper. Sans doute avait-il encore son cheval, ce qui lui permit de fuir le champ de

Notes

1 - AD85, SHD B 5/14-21, vue 2/15.

2 - Alfred Lallé, La justice révolutionnaire à Nantes et en Loire-Inférieure, p.168.

3 - Gaston Blandin, L'hospitalisation pendant la guerre de Vendée, p.485.



PASSAGE DE LA LOIRE PAR L'ARMÉE VENDÉENNE
A St Florent le Vieil les 18 et 19 octobre 1793.

▲ Traversée de la Loire par l'armée vendéenne à St-Florent-Le-Viel, le 18 octobre 1793, après la défaite de Cholet.

bataille, à l'instar de nombreux cavaliers vendéens.

Il fut pris par les Bleus, dans les premiers jours de janvier 1794, à une demi-lieue de « Dole ». C'est du moins le lieu qui sera enregistré lors de sa déposition devant la commission Lenoir. S'agissait de la commune de Dol, en Bretagne, que traversa par deux fois l'armée vendéenne durant la Virée de Galerne ? Difficile à croire. En effet, pourquoi donc alors aurait-il été ramené à Nantes ? Il s'agit plus probablement d'un autre lieu mal orthographié.

Emmené à Nantes, le jeune Le Breton des Chapelles fut emprisonné, probablement au Bouffay, dans l'attente de son jugement.

Condamné à mort à Nantes

Au matin du 10 janvier 1794 (21 nivôse an II), Louis-Joseph fut sorti de sa cellule pour être emmené devant la commission militaire Lenoir, qui allait le juger. Cette dernière siégeait dans le magnifique hôtel Pépin de Bellisle, situé sur la place de la Liberté, qu'on appelait anciennement la place d'Armes de Nantes. Arrivé à destination, on fit descendre le prisonnier de charrette et on le fit entrer dans l'hôtel. Montant le magnifique escalier, toujours encadré de gardes, Louis-Joseph fut amené dans le grand salon, situé au premier étage de l'hôtel, où se trouvaient les membres de la commission. Celle-ci était composé de son président, Lenoir, de quatre juges assesseurs, Castries, Barbier, Carrail et Quicque jeune, et du greffier Viaud. Le jeune Le Breton des Chapelles fut interrogé par le

président et les juges de la commission. Voici le compte-rendu de cet interrogatoire et de la déposition de Louis-Joseph Le Breton des Chapelles :

« Séance du 21 nivôse an II de la république française une et indivisible, avant midi.

Interrogé Jean Louis Joseph Le Breton des Chapelles âgé de 16 ans, né à Ville d'Avray, département de Seine et Oise. Garçon servant dans le onzième bataillon Seine-et-Oise.

Interrogé s'il avait passé avec les brigands à Thouaré.

A répondu que oui. Qu'il avait passé cinq jours avant l'attaque de Nantes, commandé par Mistouflet, du côté d'Ancenis et il est venu à l'attaque de Nantes et dit qu'il avait été à l'attaque de Nort et dit qu'il a été conduit à l'hôpital de Saint-Florent. De là, il a été conduit à Chantonay, armé de pistolet et de sabre et qu'il était monté à cheval et qu'il avait suivi les brigands partout jusqu'à Savenay et dit avoir été pris à une demi lieue de Dole (sic). Il dit que son père était émigré, et que son frère et deux sœurs à lui sont émigrés et qu'il a un frère au village de Brienne et qu'il est noble ». Après une courte délibération, la commission militaire, « après avoir entendu le rapport et la déposition de l'accusé », rendit son jugement, le condamnant à la peine de mort⁴.

Encadré par les soldats de la Garde Nationale, Louis-Joseph, fut aussitôt sorti de l'hôtel Pépin de Bellisle. On le fit remonter dans la charrette qui l'avait amené et l'on prit le chemin de la place du Bouffay, où l'attendait la guillotine.

Le transfert du condamné à mort ne fut pas long, la place de la Liberté n'étant séparé de la place du Bouffay que de quelques rues. Les gardes firent descendre jeune Le Breton des

Chapelles de la charrette. Une foule de curieux s'était massée au pied de la guillotine, comme chaque jour, pour assister au « spectacle ». Le bourreau Ferey, qui avait remplacé Sénéchal, décédé cinq jours plus tôt, attendait le condamné à mort pour faire son office.

Si Louis-Joseph Le Breton des Chapelles était le seul « Brigand » condamné à mort par la commission Lenoir ce 10 janvier 1794, un autre le fut par le tribunal révolutionnaire de Nantes : Nicolas-Dominique Thoinnet de La Boulaye, négociant âgé de 41 ans, d'Ancenis. Ce dernier, qui avait lui aussi participé à la Virée de Galerne, avait été pris avec son beau-frère à Couffé à la fin du mois de décembre 1793. Guillotiné à 4 heures et demi de l'après-midi, Thoinnet, en bon chrétien, « marcha à l'échafaud en chantant un cantique »⁵.

Personne ne rapporta les derniers instants du jeune Louis-Joseph Le Breton des Chapelles. Sans doute monta-t-il lui aussi courageusement à la mort. Peut-être sa jeunesse émut-elle l'assistance... Il n'avait que 16 ans..À 6 mois près, il aurait sans doute été épargné...

Épilogue : Alexandre Deschapelles, le petit frère de Louis-Joseph

En ce début d'année 1794, on retrouva Alexandre-Louis-Honoré Le Breton des Chapelles, le petit frère de Louis-Joseph, à Paris. Alors âgé d'à peine 14 ans, le jeune garçon avait eu un parcours bien difficile depuis le départ en émigration de ses parents. À la fin de l'année 1793, l'Assemblée décida de fermer l'école militaire de Brienne. « La fameuse école de Brienne, d'où Napoléon était sorti quelques années auparavant, ayant été violemment dispersée, le jeune Deschapelles, comme tous les autres élèves, dut rentrer dans sa famille. Il partit sans autre ressources de voyage que sa part de la bibliothèque que les élèves s'étaient partagée en se séparant. Arrivé à Paris, il n'y trouva aucun de ses parents : tous avaient émigré ». « Ne trouvant plus personne des siens à Paris, ce jeune homme qui était là sans ressources s'engagea dans les enfants perdus de Paris »⁷.

En l'an II, alors âgé de 14 ans, le jeune citoyen « Deschapelles » s'engagea comme soldat à la 35^{ème} brigade⁸, commençant ainsi une brillante carrière militaire dans les armées... de la République! Il deviendra, 20 ans plus tard, l'un des meilleurs joueurs du monde d'échecs. Mais ça, c'est une autre histoire.

Vincent Doré

Notes

4 - AD44, L 1517 et L 1518 (2MI238) et Alfred Lallié, La justice révolutionnaire à Nantes et en Loire-Inférieure, p.168.

5 - E. Maillard, Histoire d'Ancenis et de ses barons, p.286.

6 - Saint-Amant, Deschapelles, in Le Palamède : revue mensuelle des échecs, 1847, pp.500-515.

7 - Souvenirs de Mme de Varine (signalés par Mme Thiébaud en 1977).

8 - AN, Base Leonore, Cote LH/2788/115.